



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2020

Covid-19 : Ouverture d'une plateforme de construction et de partage de bonnes pratiques entre professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, du grand âge et du handicap.

Cette plateforme permet à chaque professionnel* ou bénévole de poser des questions et bénéficier des réponses apportées par la communauté, selon plusieurs degrés d'urgence, et de partager des bonnes pratiques.

A un moment où la course contre la montre est engagée, c'est un support de collecte, de capitalisation et de diffusion des pratiques développées sur le terrain qui facilite la prise de décision face aux problématiques organisationnelles et humaines auxquels ils sont confrontés.

<https://entraide.arbitryum.fr>

Support de lien communautaire pendant la crise Covid-19, ENTRAIDE présente un triple intérêt :

- ☛ La gestion en temps réel permet une économie d'échelle en termes de ressources et de délais de mise en œuvre.
- ☛ Le mode collaboratif réduit le sentiment de solitude des contributeurs, avec en écho, une qualité de vie au travail améliorée pour chacun et une rationalisation des situations rencontrées.
- ☛ Le mode ouvert favorise la remontée et l'agrégat d'informations et le monitoring de l'évolution de la situation sur le terrain.

ENTRAIDE est une initiative conjointe du Cercle Vulnérabilités et Société, de la Croix-Rouge Française et de « 21 », son accélérateur d'innovation sociale, avec la start-up Arbitryum, ENTRAIDE. Elle est réalisée en partenariat avec le **Comité Stratégique du Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)** et **l'Espace éthique Ile-de-France**, chacun d'eux impliquant leurs membres et ressources pour enrichir et fiabiliser les réponses.

« Alors que chacun est mobilisé sur l'urgence du deuxième front – le front domiciliaire – en cohérence avec le front de l'hôpital, pour faire face à la situation d'urgence sanitaire, il n'est ni possible ni souhaitable d'accroître la production normative. Nous devons libérer les énergies des parties prenantes des territoires et les outiller pour sécuriser les prises d'initiatives afin que chacune puisse faire face aux situations auxquelles elle est confrontée et tenir le confinement dans la durée. Espaces collaboratifs de partage d'expériences et d'expertises, les plateformes collaboratives de solidarité / d'entraide s'inscrivent dans cette dynamique. C'est pourquoi le comité stratégique du conseil de la CNSA a souhaité soutenir cette initiative à destination des professionnels et des bénévoles mais aussi contribuer à faire vivre et sécuriser l'outil » a précisé Marie-Anne MONTCHAMP, Ancien Ministre et Présidente de la CNSA.

« Nous nous retrouvons pleinement dans les objectifs de cette démarche, qui correspondent à des priorités de l'Espace éthique Île-de-France : reconnaître et valoriser l'engagement et la créativité des professionnels et des bénévoles, aux côtés des personnes vulnérables et de leurs proches, et créer des opportunités accrues d'échange, de dialogue, de collégialité, pour que même dans cette situation inédite, le soin et l'accompagnement se fassent dans des conditions respectueuses de la dignité des personnes et de leurs droits, et en cohérence avec les valeurs qui sont celles de notre démocratie. C'est par ce genre d'initiatives que nous parviendrons à continuer à faire société, même dans les circonstances les plus dégradées » a estimé Emmanuel HIRSCH, Professeur d'éthique médicale à l'Université Paris-Saclay et Directeur de l'Espace éthique Île-de-France.

***La plateforme s'adresse aux professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, de l'âge et du handicap, (Ehpad, Résidences Autonomies, Résidences Services, établissement pour personnes handicapées (MAS, FAM, ESAT...), Accompagnement à Domicile (SAAD, SSIAD, SPASAD), acteurs bénévoles intervenant au plus proche des personnes vulnérables, etc.), Hôpitaux, HAD, SSR et libéraux (IDE, médecins).**

A propos de la Croix-Rouge Française et de « 21 » son accélérateur d'innovation sociale

La Croix-Rouge française est une association loi 1901, entité juridique unique, qui fait partie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge regroupant 190 Sociétés nationales. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1945 ; elle est officiellement reconnue par le gouvernement français comme société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics. A ce titre, elle conserve à l'égard des pouvoirs publics une autonomie qui lui permet d'agir conformément à ses principes. S'appuyant sur 65 000 bénévoles et 18 000 salariés, forte d'un emblème puissant et d'une notoriété forte, l'association met en œuvre au quotidien tous les moyens à sa disposition pour remplir la mission qu'elle s'est fixée, c'est-à-dire soulager la souffrance des hommes.

Elle intervient sur différents champs d'actions : l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la santé et l'autonomie, la formation (métiers de la santé et premiers secours) et l'action internationale.

Elle assure une présence sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les départements et territoires d'outre-mer (DROM-COM), via un réseau constitué de 1 000 délégations locales, 107 délégations départementales et territoriales et 565 établissements. Ce maillage territorial exceptionnel lui permet d'assurer au mieux ses missions fondamentales de proximité auprès des personnes vulnérables.

Cette expérience de plateforme collaborative est nouvelle et innovante. Elle intervient pour la Croix-Rouge à un moment clé, où il s'agit pour notre organisation multi-spécialiste d'harmoniser, coordonner et valoriser les offres de service au profit des publics accompagnés. Plutôt qu'une logique de "silos" entre métiers, il importe de mettre en œuvre une dynamique profondément transversale et collaborative, enjeu auquel cette plateforme répond complètement. De plus, la Croix Rouge française en lien avec son Accélérateur d'innovation sociale le "21", renforce son action pour encore plus d'impact social auprès des populations les plus vulnérables. Cette démarche alliant innovation et partenariats est en cohérence avec sa volonté de renforcer l'impact social pour le plus grand nombre.

A propos du Cercle Vulnérabilités et Société

Créé en janvier 2018, le Cercle Vulnérabilités et Société est un think & do tank qui étudie concrètement la manière dont les vulnérabilités du champ social et de la santé peuvent devenir un véritable levier de développement économique et social. Il est composé d'une pluralité d'acteurs économiques et associatifs : *Alenvi, Aegide-Domitys, Adef Résidences, AD-PA, AG2R La Mondiale, Agefiph, l'Arche en France, Audiens, Bayard Presse, BNP Paribas, CoActis Santé, Croix-Rouge Française, DeuxiemeAvis, Fondation de l'Armée du Salut, Fondation Partage et Vie, France Alzheimer, HandiEM, Hôpital Foch, Institut Randstad, IBM France, Khors, Korian, Les Petits frères des pauvres, Lourmel, Maisons de Famille, Maison de Santé de Bordeaux Bagatelle, Music Care, Ocirp, Œuvre Falret, Qape, Pfizer, Réseau AMA, Responsage, Unaf, Association Vivre et Travailler Autrement, Association Vivre et Devenir.*

www.vulnerabilites-societe.fr

A propos d'Arbitryum

Créé en juillet 2018, Arbitryum est une structure de l'ESS qui étudie la manière dont le respect des libertés des personnes vulnérables peut devenir un véritable levier du maintien ou de l'amélioration de qualité de vie des résidents, de leurs familles et des professionnels. Pour y arriver, elle a développé un outil de mesure du respect des libertés qui a vocation à être déployé dans les structures médico-sociales.

A propos du Comité Stratégique du Conseil de la CNSA



Présidé par Marie-Anne Montchamp, Ancien Ministre, le **conseil de la CNSA** est la réunion des parties prenantes des politiques pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Instance de gouvernance de la CNSA (Agence et Caisse), le conseil de la CNSA réunit tous les acteurs concernés : organisations associatives, mutualistes, organisations syndicales (employés / salariés), services de l'État, conseils départementaux, parlementaires, professionnels... Il oriente ces politiques et les financements qui leur sont dédiés.

En **État d'urgence sanitaire**, son **comité stratégique**, constitué des Vice-présidents et des rapporteurs de ses commissions dites « permanentes » et « spéciales », a été élargi pour former une cellule de crise. Constatant des situations différenciées selon les parties prenantes et les territoires, le comité stratégique du conseil souhaite ainsi **veiller à ce que chaque partie prenante, en urgence, en anticipation de la durée du confinement domiciliaire, puisse faire face aux situations et aux risques auxquels elle est confrontée.**

« Alors que chacun est mobilisé sur l'urgence du deuxième front – le front domiciliaire – en cohérence avec le front de l'hôpital, pour faire face à la situation d'urgence sanitaire, il n'est ni possible ni souhaitable d'accroître la production normative. Nous devons libérer les énergies des parties prenantes des territoires et les outiller pour sécuriser les prises d'initiatives afin que chacune puisse faire face aux situations auxquels elle est confrontée et tenir le confinement dans la durée » - Marie-Anne Montchamp, Ancien Ministre, Présidente du conseil de la CNSA.

Tel est l'objectif que s'est fixée la cellule de crise réunie en état d'urgence sanitaire pour soutenir le confinement domiciliaire dans la durée.

A propos de l'Espace éthique Ile-de-France



L'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France est un lieu de diffusion, de réflexion et de formation aux questions éthiques et sociétales de la santé, du soin, de l'accompagnement et de la recherche. Il travaille en réseau avec les institutionnels, professionnels et associatifs en Île-de-France. Depuis 2013, il est sous l'autorité de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Il développe une réflexion et une démarche éthiques appliquées aux réalités de terrain, en réponse aux demandes des intervenants et des décideurs publics et institutionnels. Pour créer les conditions d'une concertation pluraliste et concilier un travail d'observation, de veille et d'anticipation, l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France est investi dans des domaines de recherche-action qui recouvrent un champ très large (vulnérabilités dans la maladie, innovations thérapeutiques, nouvelles technologiques qui transforment les pratiques...). Il a également pour mission de proposer des formations universitaires et de produire une recherche en éthique susceptible de contribuer aux débats publics et aux échanges nécessaires entre les différents partenaires. En 2010, l'Espace éthique Île-de-France s'est vu confier le développement de l'Espace national de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer (EREMA), qui est devenu, en 2014, l'Espace éthique maladies neuro-dégénératives. En mars 2020, l'Espace éthique Île-de-France est à l'origine de l'Observatoire « COVID-19, éthique et société ».

En savoir plus : <http://www.espace-ethique.org>

Contact Presse : cercle@vulnerabilites-societe.fr (0614405148)

christele.lambert-come@croix-rouge.fr
